

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

15/05/2023

Compte rendu de réunion.

Réunion à la Maison des associations à Mennecy

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Yvette et Jean–Paul COINCE
(ACL) – Pierre SEGAIN (TCM) – Dominique DORVAL
(CCMV) – Sylvain CHARPENTIER (AAOC) – Daniel
DENIBAS (TCM) – Carole Perdrix (UFOLEP)

Excusés :

Gérard LECLERC (UFOLEP)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h30

1 / APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 15 MAI.

Adopté à l'unanimité.

2/ POINT TRESORERIE.

- Au compte : 4289 €
- Effectif des licenciés sur le 91 : 167 encartés.

Répartition dans les catéries

- 1 ère - 20
- 2 ème - 21
- 3 ème - 67
- 4 ème - A/30
 - B/17
- Fem - 5

Jeunes (cadets) – 7

- Quid de la redevance à la CTD de la course « Vélostar »
- Le montant des dépenses engagées pour le championnat départemental sur route s'élève aux environs de 1000 €.

3/ LE CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE DU 11 JUIN.

L'exécution de l'épreuve est jugée très bonne sur l'ensemble des points.

Il est par contre regretté le manque de coureurs engagés.

Résultats des essonnien :

Jimmy Sainturat – Champion

De Gramont – 2 ème en 15/16 ans

De Gramont Baptiste – en 17/19

Challenge inter Comité – 3 ème

4/ LES SELECTIONS POUR LE NATIONAL.

Il faut avoir participé à 3 courses en Ufolep plus le championnat départemental pour être sélectionné.

Aucune demande n'a encore été déposée auprès de la CTD à ce jour
Yves Berger se chargera des engagements des réceptions

Jimmy Sainturat serait partant (à confirmer)

Le peu de coureurs éventuellement sélectionnés ne nécessite pas la désignation d'un responsable de délégation.

La remise des maillots aux couleurs de l'Essonne se fera à l'occasion d'une des trois courses en nocturnes au programme.

5/ BILAN DU CHALLENGE ASSURANCES VELO.

Visionnage des classements qui restent identiques.

La participation est jugée satisfaisante dans le contexte actuel.

6/ DESIGNATION COMMISSAIRES SUR LES COURSES DE FIN DE SAISON.

Le 21 juin à Gullerval : Yvette et Jean-Paul Coince, Sylvain Charpentier, Yves Berger

Le 28 juin nocturne à Lardy : Pierre Segain et Yves Berger

Le 07 juillet nocturne de St Pierre : Pierre Segain, Yvette et Jean Paul Coince, Sylvain Charpentier

Le 23 juillet à Saint Yon

Le 03 à Morangis : Yves Berger

Le 17 Septembre à La Celle les Bordes

7/ QUESTIONS DIVERSES.

La récente course organisée par le TC Morangis ayant dépassé les 100 engagés, le TCM paiera la redevance à la CTD (1,50 € par engagé)

Le Circuit de la course de Pussay sera proposé comme circuit de championnat du 91.

8/ DESCENTE DE CATEGORIES

Dewilde Philippe (ASCO) de 3 en 4 – Avis favorable

Dumont Franck (ACL) de 2 en 3 – Avis favorable

8/Prochaine réunion de la CTD

Le lundi 04/09/2023